

Circulaire d'information

INFCIRC/940

11 septembre

Distribution générale

Français

Original : russe

Communication reçue du Représentant résident de la Fédération de Russie auprès de l'AIEA

1. Le Secrétariat a reçu du Représentant résident de la Fédération de Russie auprès de l'Agence une communication datée du 14 juillet 2020.
2. À la demande du Représentant résident, cette communication et sa pièce jointe sont reproduites ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE
DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
À VIENNE

Vienne, le 14 juillet 2020

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une copie de la déclaration publiée le 14 juillet 2020 par le Ministère russe des affaires étrangères à l'occasion du cinquième anniversaire de l'adoption du Plan d'action global commun (PAGC), destiné à résoudre les questions relatives au programme nucléaire iranien. Compte tenu du rôle majeur que joue l'Agence dans la promotion et la mise en œuvre durable du PAGC, je vous saurais gré de bien vouloir distribuer le texte de cette déclaration comme circulaire d'information de l'AIEA.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

[signé]

Mikhail Ulyanov
Ambassadeur
Représentant résident

M. Rafael Mariano Grossi
DIRECTEUR GÉNÉRAL
AIEA

**Ministère des affaires étrangères
de la Fédération de Russie**

Déclaration publiée par le Ministère des affaires étrangères russe à l'occasion du cinquième anniversaire de l'adoption du Plan d'action global commun (PAGC), destiné à résoudre les questions relatives au programme nucléaire iranien

Le 14 juillet 2020

Il y a cinq ans, le 14 juillet 2015, les ministres des affaires étrangères de l'Allemagne, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Iran et de la Russie ont, avec la participation de l'Union européenne, conclu un accord d'une portée et d'une importance exceptionnelles pour résoudre la situation concernant le programme nucléaire iranien.

Le Plan d'action global commun (PAGC), imprégné de la volonté politique commune des pays rédacteurs et approuvé par le Conseil de sécurité de l'ONU dans sa résolution 2231, est une réussite majeure de la diplomatie multilatérale. Il montre que, de par leurs avantages et leur efficacité, les solutions négociées l'emportent sur les approches fondées sur la menace, la pression et la force brute.

La conclusion du PAGC a été possible parce que les parties aux négociations ont pu adopter un langage commun, s'écouter et comprendre leurs préoccupations respectives et surtout ont trouvé une formule pour résoudre un des conflits les plus complexes et les plus anciens en matière de non-prolifération nucléaire, en s'appuyant sur le droit international et les instruments reconnus universellement.

En un temps relativement court, le PAGC a permis d'obtenir des réponses détaillées aux questions que l'AIEA se posait à l'époque concernant le programme nucléaire iranien, apportant un niveau de transparence sans précédent sur ce programme.

Aujourd'hui, aucun autre pays ne fait l'objet d'une vérification plus méticuleuse de la part de l'AIEA.

Contrairement à des conjectures répandues en Occident, le PAGC n'a jamais eu pour objet de contester ou de restreindre le droit légitime de Téhéran, consacré par l'article IV du TNP, de développer l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Au contraire, l'adoption du Plan a ouvert la voie au renforcement de la coopération avec l'Iran dans le domaine de l'électronucléaire et d'autres domaines présentant un intérêt économique, commercial, scientifique et technique, dans l'intérêt de tous.

L'élément déterminant – que les opposants et les détracteurs du PAGC préfèrent passer sous silence – est que l'accord a été négocié sur un pied d'égalité et repose sur un équilibre minutieux entre les intérêts et les obligations de chacun. Il n'y avait pas de « perdant » ; le monde entier était gagnant.

Aujourd'hui, cinq années plus tard, nous devons reconnaître que tout au long du processus, la mise en œuvre du PAGC demande énormément de patience et de persévérance aux parties concernées. La cause profonde des nombreux obstacles et difficultés rencontrés dans l'application de l'accord est la dénonciation unilatérale par les États-Unis de leurs obligations et leurs nombreuses violations flagrantes de la résolution 2231 du Conseil de sécurité de l'ONU.

La politique de « pression maximale » adoptée par Washington, concrétisée par l'adoption de sanctions contre l'Iran et le PAGC, est sommaire et erronée. Elle discrédite les États-Unis et les place en opposition avec le reste du monde, qui préconise vivement l'application stricte des résolutions du Conseil de sécurité et l'application intégrale et cohérente du PAGC conformément aux objectifs et aux critères convenus initialement. Depuis maintenant deux ans, un des principaux auteurs de cet accord historique et de la résolution du Conseil de sécurité susmentionnée refuse d'appliquer ces instruments et empêche obstinément les autres parties de le faire, ternissant ainsi sa réputation de partenaire de négociation fiable et d'acteur responsable des relations internationales.

L'administration américaine actuelle doit comprendre que les États-Unis ont et continueront d'avoir des obligations envers le reste du monde et qu'ils sont tenus de les honorer. Ce sont là les principes de la coexistence fondée sur les normes universellement reconnues du droit international, et non sur des règles qu'un pays tente d'écrire et de réécrire à son gré aux dépens des autres.

Les retards et les difficultés rencontrés dans la mise en œuvre du PAGC n'enlèvent rien aux résultats obtenus grâce à celui-ci. La formule de règlement énoncée dans le plan n'a rien perdu de sa pertinence en cinq ans et demeure l'option la plus fiable et la plus efficace pour appliquer les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, plutôt que de régler des comptes. Il est encore possible de remettre le PAGC sur la bonne voie et de l'y maintenir. La Russie fera tout son possible pour y parvenir en encourageant les parties à chercher activement des moyens d'apaiser les tensions et de protéger le Plan contre les attaques des États-Unis.

Les opposants au PAGC n'ont rien à proposer pour le remplacer, ils ne cherchent qu'à le détruire. Pour satisfaire leurs ambitions et leur exceptionnalisme injustifié, ils sont prêts à toutes sortes d'imprudences, notamment à rompre des accords, à attiser les tensions militaires et politiques au Moyen-Orient et à provoquer une crise au Conseil de sécurité de l'ONU tout en essayant, au milieu de la tourmente, d'améliorer leurs perspectives électorales. Ce chemin ne mène nulle part. Le PAGC a été conçu pour éviter l'utilisation de la force militaire et écarter la menace de guerre qui planait sur la région du golfe Persique.

Il n'y a toujours pas d'autre solution.

Nous demandons à toutes les parties au PAGC et à tous les autres États membres de l'Organisation des Nations Unies de démontrer leur volonté politique et de défendre activement le plan. Les États Membres de l'ONU n'ont pas le droit à l'erreur.